

# Introduction

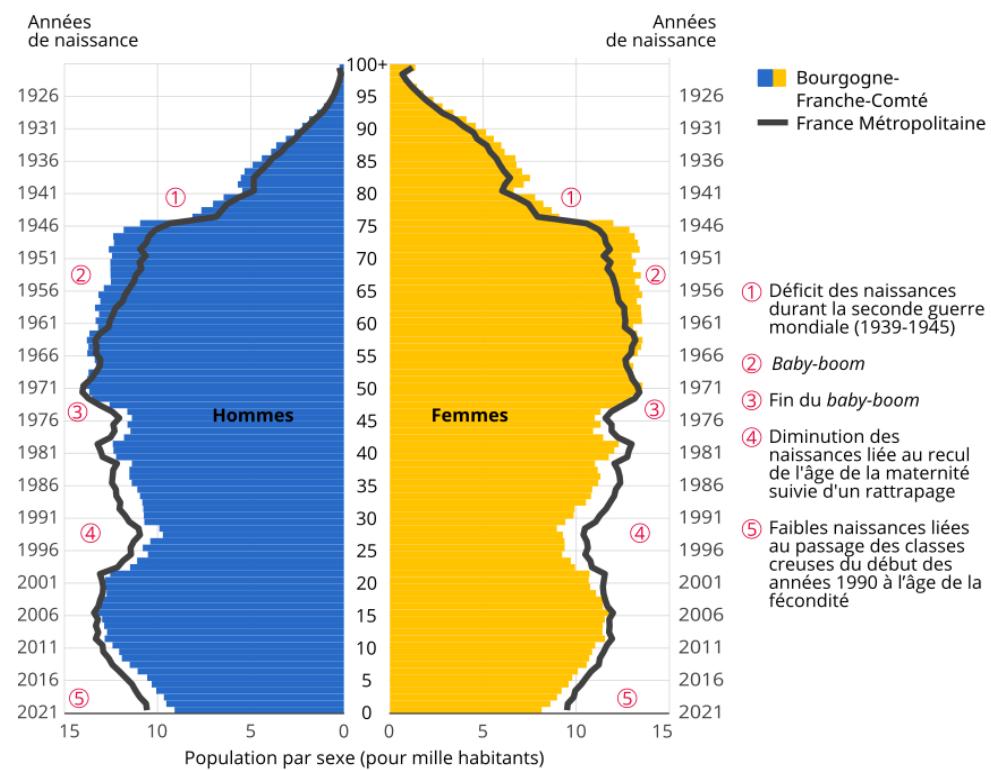
Dans cette partie, les fragilités sont analysées sous l'angle de la démographie. Il est notamment question de densité et d'évolution de la population. La décroissance démographique pour un territoire n'est pas sans conséquence en termes de consommation locale, de vacance des logements et donc d'attractivité. Cette partie traite également de la localisation géographique des jeunes ou encore du niveau des diplômes de la population sur le territoire.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la population de la Bourgogne-Franche-Comté est estimée à 2 785 400 habitants. Elle est en baisse depuis 2015. Les naissances ne compensent plus les décès, le solde naturel est ainsi négatif et ne cesse de se dégrader. Ce déficit naturel figure parmi les plus importants de France métropolitaine. Il n'est plus compensé par le solde migratoire (arrivées - départs), devenu nul depuis quelques années.

La région est celle qui perd le plus d'habitants, en moyenne 5 100 habitants par an depuis 2015. En France métropolitaine, le nombre d'habitants continue à l'inverse de croître (+ 0,3 % par an depuis 2015).

L'avancée en âge des générations nombreuses du *baby-boom*, nées entre 1946 et 1975, se traduit par un vieillissement de la population de plus grande ampleur dans la région qu'en France métropolitaine. En 2018, pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans, 100 sont âgées de 65 ans ou plus dans la région, contre 80 en moyenne nationale.

### ► Pyramides des âges en 2022



Source : Insee, Estimations de population (données provisoires).

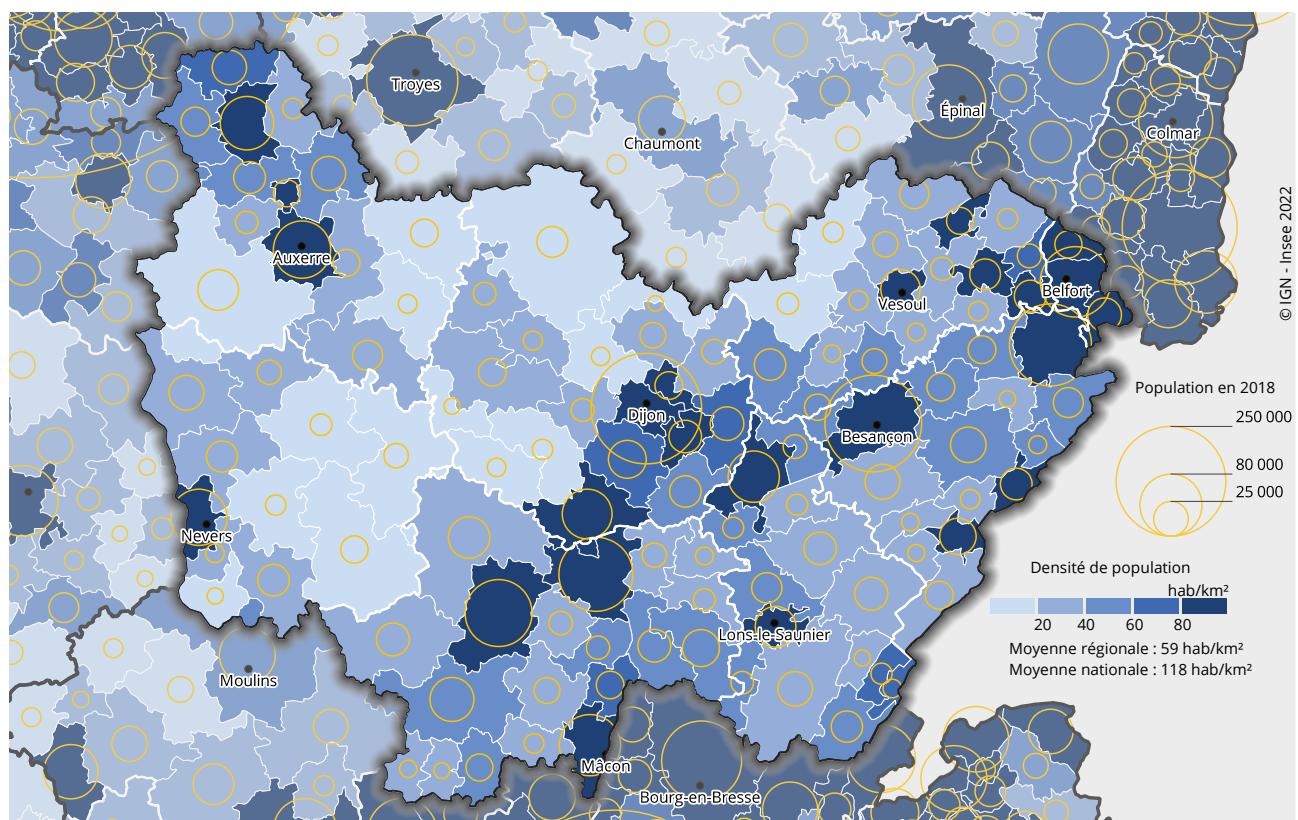
# La densité du territoire est-elle faible ?

Excepté la Corse, la Bourgogne-Franche-Comté est la région métropolitaine où la densité de population est la plus faible. La population régionale n'est pas répartie de façon homogène sur le territoire. Elle varie de 11 habitants au km<sup>2</sup> dans

la communauté de communes du Pays Châtillonnais à plus de 1 000 à Dijon Métropole. Les différences de densité influent sur l'accessibilité des habitants aux services. Plus la densité de population est faible, plus le risque d'éloignement aux

services et équipements est grand. La densité détermine en partie les dynamiques d'emploi. Celui-ci se concentre dans les espaces les plus denses.

### ► Population et densité dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee : Recensement de la population 2018.

### ► Définition

La **densité démographique** est définie par le nombre d'habitants rapporté à la superficie.

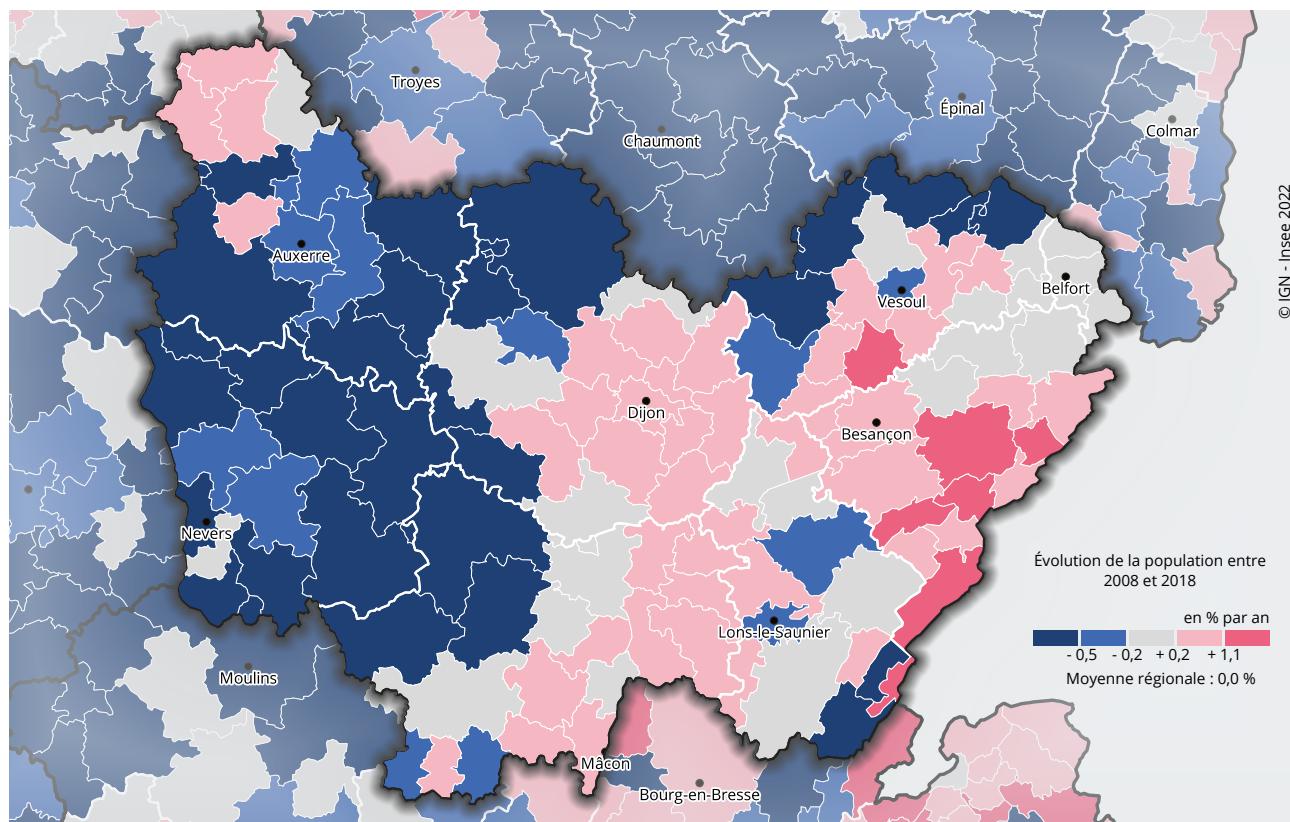
# Quels sont les territoires en décroissance démographique ?

La Bourgogne-Franche-Comté est la région métropolitaine la moins dynamique en termes de démographie au cours des dix dernières années. La baisse de population a des effets néfastes sur l'emploi de proximité et la consommation locale. Elle a également des conséquences sur la vacance des logements et l'attractivité des territoires. Dans les espaces les moins densément peuplés et les plus éloignés des pôles d'emploi, la décroissance

démographique est particulièrement marquée. Ainsi, entre 2008 et 2018, la population diminue dans 40 intercommunalités. Elles sont surtout localisées à l'ouest de la région et au nord de la Haute-Saône. Certains territoires industriels sont également confrontés au déclin du nombre d'habitants, à l'image de la communauté de communes du Haut-Jura Saint-Claude dont la baisse de population est la plus forte de la région (- 1,3 %).

À l'opposé, la population progresse dans 50 intercommunalités. En lien avec la périurbanisation, les territoires autour de Dijon et Besançon sont les plus dynamiques. La bande frontalière avec la Suisse bénéficie également d'une croissance démographique, associée aux opportunités d'emplois suisses. La communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs enregistre la plus forte hausse (+ 2,1 % par an).

## ► Évolution de la population entre 2008 et 2018 dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

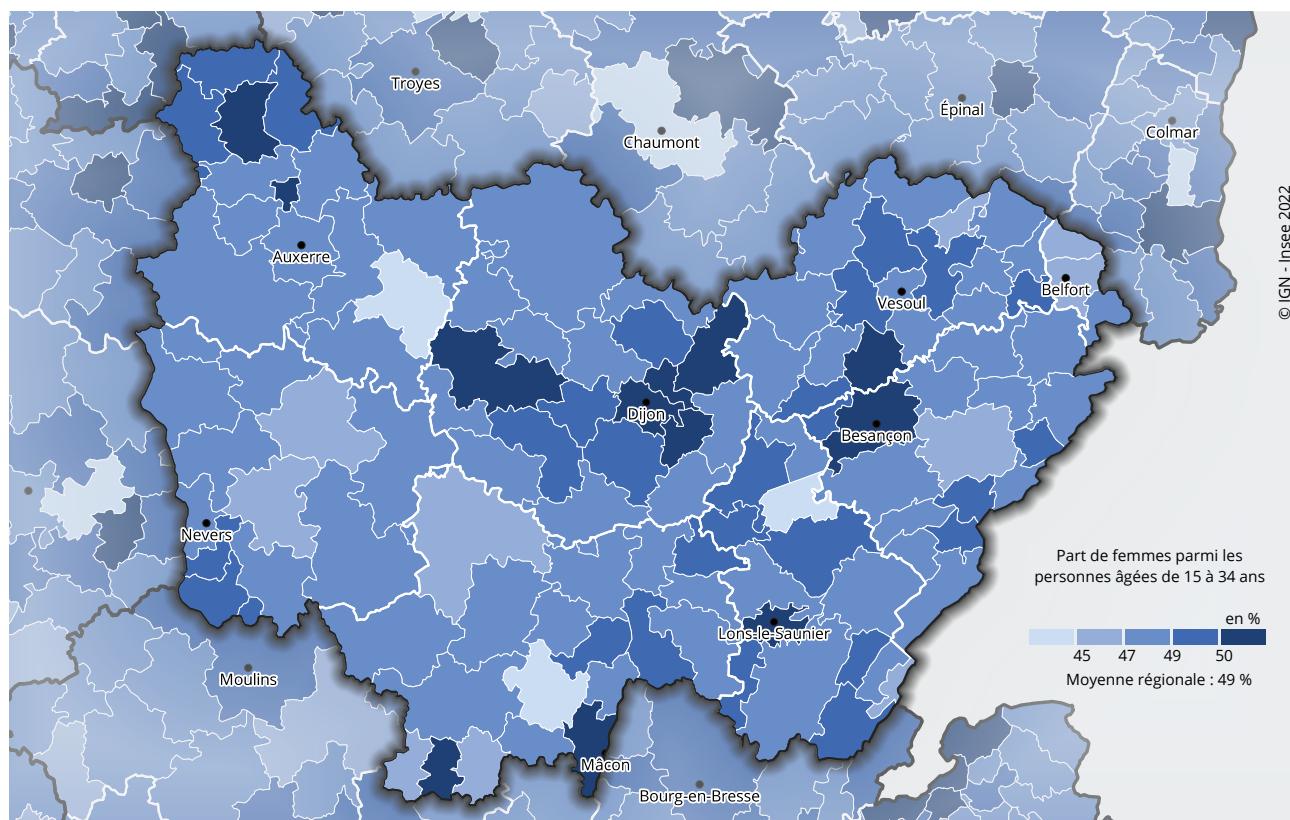
## Le nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes est-il équilibré ?

La région compte 297 400 femmes et 311 100 hommes âgés de 15 à 34 ans. Les femmes représentent ainsi 49 % de la population des jeunes. D'un territoire à l'autre, cette proportion n'est pas uniforme. La parité est vérifiée dans 12 intercommunalités sur 113, à l'image du Pays Riolais en Haute-Saône ou encore dans les intercommunalités accueillant des universités comme Dijon et Besançon. À l'opposé, certains territoires ont un

déficit important de jeunes femmes pouvant avoir une incidence sur le renouvellement des générations. Les jeunes femmes sont moins présentes dans quelques intercommunalités ayant une spécificité particulière, comme par exemple les installations militaires. Elles sont aussi généralement moins présentes en milieu rural qu'en périphérie des villes ou des pôles urbains. Ce déséquilibre démographique s'avère important dans

certains territoires isolés. Ainsi, dans la communauté de communes du Clunisois, seuls 43 % des jeunes sont des femmes. Les jeunes femmes réussissent globalement mieux leurs études que leurs homologues masculins. Elles vont avoir tendance à davantage quitter les territoires en déprise afin de trouver un emploi en adéquation avec leur diplôme. De plus, les activités plus féminisées (enseignement, santé, action sociale, etc.) sont souvent implantées en milieu urbain.

### ► Part de femmes parmi les personnes âgées de 15 à 34 ans dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

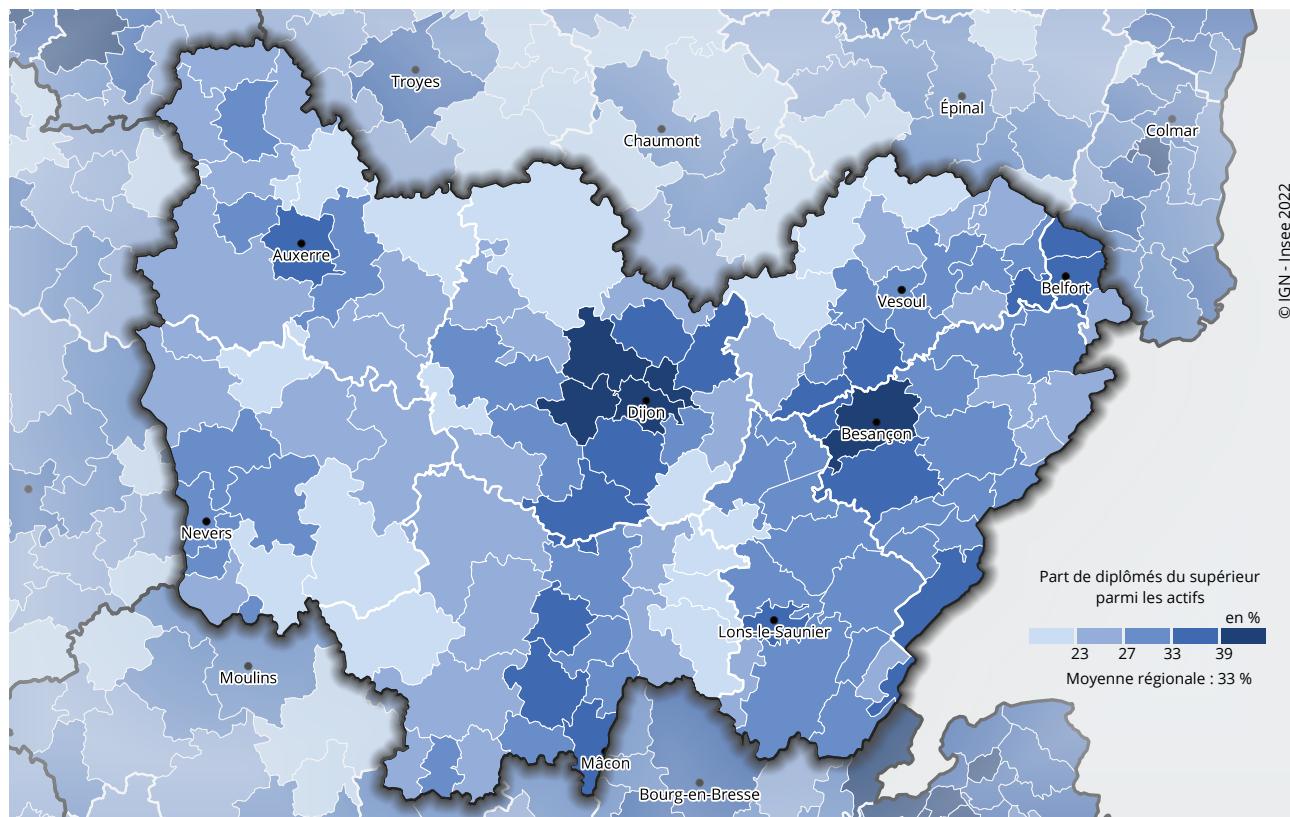
# Les actifs diplômés du supérieur sont-ils suffisamment nombreux sur le territoire ?

Les territoires dont la population active est la mieux formée sont les plus dynamiques en termes d'emploi. Les entreprises s'installeront plus facilement sur un territoire où la population est plus diplômée, favorisant ainsi la présence d'emplois qualifiés.

Dans la région, un tiers des actifs est diplômé du supérieur. Cette proportion est plus faible dans l'ouest de la région, ainsi que dans un couloir qui s'étend du nord de la Haute-Saône, jusqu'à la Bresse louhannaise. À l'inverse, la part d'actifs diplômés est plus importante dans les grandes

agglomérations, leur périphérie et les territoires industriels. Les actifs diplômés s'installent près des emplois qualifiés ou accessibles aisément. Plus d'un actif sorti des études sur deux est diplômé du supérieur dans la communauté de communes de Norge et Tille, située au nord-est de Dijon.

### ► Part des actifs diplômés du supérieur dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population 2018.

### ► Définition

Les **diplômés du supérieur** sont les personnes ayant obtenu au moins un diplôme de niveau bac+2.

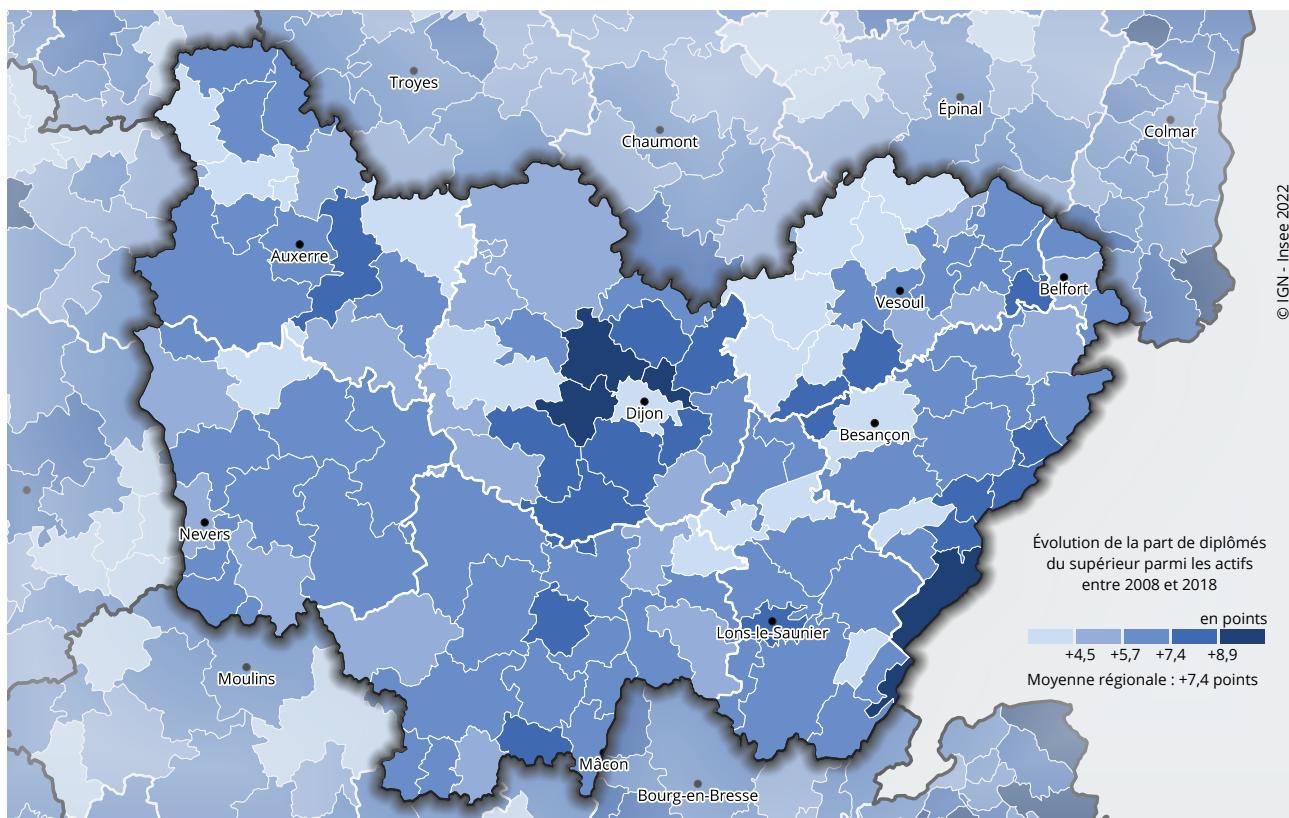
# La hausse du nombre des diplômés du supérieur est-elle homogène ?

Une forte augmentation de la part des diplômés du supérieur sur un territoire reflète son attractivité économique ou résidentielle pour les actifs qualifiés, et notamment les cadres. En moyenne dans la région, la part des diplômés du supérieur parmi les actifs a augmenté de 7,4 points entre 2008 et 2018. Certains territoires ont moins bénéficié

de cette dynamique de qualification que d'autres. Elle n'a augmenté que de 3,3 points dans la communauté de communes des Hauts du Val de Saône. Avec la concentration des services publics et les restructurations industrielles, l'offre d'emploi de cadres se raréfie dans les territoires ruraux. La périphérie dijonnaise est le territoire

qui profite la plus de la dynamique de qualification des actifs. Les intercommunalités de Dijon, Besançon, Belfort concentrent les plus fortes parts de diplômés du supérieur parmi les actifs. Elles connaissent toutefois des évolutions inférieures à la moyenne régionale.

### ► Évolution de la part de diplômés du supérieur parmi les actifs entre 2008 et 2018 dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

### ► Définition

Les **diplômés du supérieur** sont les personnes ayant obtenu au moins un diplôme de niveau bac+2.